

le p'tit
Bulletin
du **Lezéen**

N°34
HIVER
2022-2023



**POINT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE
DE REDYNAMISATION DU BOURG**

p.14

3

Recensement
de la population

9

Lancement
du déploiement
des compteurs Linky
GÉRÉDIS

9

Tarifs de l'eau
potable en 2023

10

En route
vers l'école maternelle

Chers concitoyens,

Le conseil municipal vous souhaite une très bonne année !

Nous espérons le meilleur pour vous toutes et tous, que vos projets se réalisent, et comme on le dit souvent, « la santé avant tout ! »

Dans cette édition Hiver du P'tit Bulletin, vous trouverez la rétrospective des événements qui se sont déroulés ces derniers mois, les actions en cours et à venir.

L'année 2023 sera marquée par plusieurs projets d'envergure avec notamment l'inauguration du gymnase à la suite des travaux, la poursuite du dispositif Petites Villes de Demain, la construction d'une déchetterie, la rénovation énergétique de certains bâtiments et la réduction des consommations électriques en général.

Plusieurs manifestations sont programmées, qu'elles soient communales ou bien portées par nos associations culturelles et sportives, les commerçants et artisans de Lezay.

Nous vous souhaitons une année riche de moments conviviaux, de rencontres et de partage.

Bonne et heureuse année 2023 !

Olivier Gayet et le Conseil municipal



Livret pratique 2023

Toutes les informations pratiques pour bien vivre à Lezay ! Nous espérons que vous appréciez cette première édition. Si malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce livret, des erreurs y figurent encore, merci de transmettre en mairie vos commentaires, rectificatifs et suggestions qui seront pris en compte pour la prochaine édition.

Rectificatifs du livret pratique 2023 :

- p.8 Conciliateur de justice : le 3^e mardi du mois de 9h30 à 12h, de préférence sur RDV (17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin et 18 juillet 2023) - 06 08 54 56 75 - corinne.luneville@conciliateurdejustice.fr
- p.10 Écrivain public bénévole - Pascal Veau - Tous les lundis de 10h à 12h au Foyer rural 06 80 43 34 33
- p.17 Taxi-Ambulance Joël Dampuré : 06 85 24 14 70
- p.17 Taxi Mickaël Berger : 79800 Exoudun avec droit de stationnement à Lezay
- p.31 Hair Look Coiffure : 05 49 29 81 20

- › Mairie de Lezay
- › 5 rue du Parc 79120 Lezay
- › Tél : 05 49 27 80 00
secretariat@mairie-lezay.fr

La mairie de Lezay vous accueille :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h. Permanence d'un élu à votre écoute de 10h à 12h.



LEZAY
un espace à vivre

Le p'tit Bulletin du Lezéen

Bulletin municipal de Lezay - Édition Hiver 2022-2023

Directeur de la publication : Olivier Gayet

Commission Communication : Frédérique Binet, Didier Despretz, Jacqueline Quintard-Melouki, Pamela Lucas, Élisabeth Marchand, Nicky Marescot, Patrick Morin, Amandine Parvaul, Sébastien Suire, Michaël Tribot

En libre téléchargement sur le site www.mairie-lezay.fr
Reproduction autorisée à condition d'en citer la source.
Crédits photos : équipe municipale ou mairie de Lezay, ou sites d'images libres de droit, sauf mention contraire.

Conception : Patrick Grimaldi - pgrimaldi@me.com

Impression : Imprim'R.I.C 79190 Sauzé-Vaussais
Tél : 05 49 07 45 37

Tiré à 1300 exemplaires / Dépôt légal à parution / Diffusion gratuite

Recensement de la population 2023



Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. C'est le cas pour Lezay qui fera l'objet d'une campagne de recensement du 19 janvier au 18 février 2022.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, recruté par la mairie. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

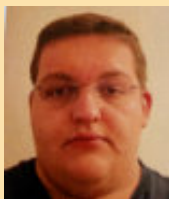
Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide. Il vous suffira de répondre au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information remise par l'agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les remettre en mairie ou les envoyer à la direction régionale de l'INSEE.

www.le-recensement-et-moi.fr/

Nos 4 agents recenseurs :



Audrey Stoclet



Baptiste Deschêne



Marie-Françoise Schlake-Eprinchart



Stéphanie Babault

Recensement citoyen dès 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tout jeune de 16 ans et doit être fait dans les trois mois suivant sa date anniversaire. Cette étape permettra au Ministère des Armées d'émettre, de façon automatique, une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens scolaires (baccalauréat, CAP, etc.) ou le permis de conduire.

Une fois le recensement réalisé et la JDC faite, le jeune sera ensuite inscrit automatiquement sur les listes électorales à ses 18 ans et pourra ainsi prendre part à la vie citoyenne et démocratique de notre pays.

Comment me faire recenser ?

Vous pouvez vous rendre en ligne sur le site du Service Public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054. Il vous faudra alors vous connecter sur France Connect et vous munir de vos pièces justificatives au format numérique (pièce d'identité et livret de famille).

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie, en apportant votre pièce d'identité en cours de validité, votre livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Une fois la démarche faite, vous recevrez alors une attestation de recensement, à ne pas perdre : aucun duplicata ne vous sera fourni.

Monoxyde de carbone : danger !

Incolore, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible. Pendant l'hiver, il est à l'origine de nombreuses intoxications dues principalement à l'utilisation inappropriée de matériel comme :

- ▶ Les chauffages d'appoint (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, cheminée...)
- ▶ Les groupes électrogènes,
- ▶ Des installations de chauffage mal entretenues,
- ▶ Et l'obstruction des systèmes d'aération dans les logements ne permettant pas une bonne évacuation des gaz de combustion.

Le monoxyde de carbone est produit par la combustion incomplète de n'importe quel combustible (bois, charbon, gaz naturel, fuel, essence, propane...).

En Nouvelle-Aquitaine, entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022, 49 signalements d'intoxication ont été reçus et gérés par l'Agence Régionale de Santé. La majorité des victimes ont été prises en charge en milieu hospitalier, un décès a été déploré.

Afin d'éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, certaines recommandations doivent être respectées :

1. Faites entretenir vos appareils de combustion chaque année par un professionnel,

2. Veillez à la bonne aération de votre logement 15 minutes par jour (même s'il fait froid), et ne bouchez pas les dispositifs d'aération,

3. Faites ramoner vos conduits d'évacuation des gaz brûlés chaque année,

4. N'allumez vos poêles ou cheminées que s'il fait froid,

5. Faites bon usage des appareils de combustion : évitez les chauffages d'appoint à base de pétrole, ou réservez-les pour une utilisation brève et par intermittence.

1. Faites entretenir vos appareils de combustion chaque année par un professionnel,
2. Veillez à la bonne aération de votre logement 15 minutes par jour (même s'il fait froid), et ne bouchez pas les dispositifs d'aération,
3. Faites ramoner vos conduits d'évacuation des gaz brûlés chaque année,
4. N'allumez vos poêles ou cheminées que s'il fait froid,
5. Faites bon usage des appareils de combustion : évitez les chauffages d'appoint à base de pétrole, ou réservez-les pour une utilisation brève et par intermittence.

Attention, les cuisinières, braseros, etc., sont inappropriés pour chauffer votre logement. Les barbecues ne doivent être utilisés qu'en extérieur.



Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- Baisser la température de chauffage à 19°.
- Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- Étendre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- Réduire l'utilisation de l'eau chaude en limitant la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

Les conseils pratiques

- RADIO À PILE & JEUX** pour occuper le temps.
- NOURRITURE** ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...)
- LAMPE DE POCHE** bougies, briquet ou allumettes.
- BATTERIES** Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes.
- NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR**
- LAISSER OUVERT** les courants électriques (jeton roulant, portail ou porte de garage électrique).
- APPAREILS SENSIBLES** Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure.
- VETEMENTS CHAUDS**

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :
Le matin 8 h / 13 h Le soir 17 h 30 / 20 h 30
- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.
- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.
- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Innovateur d'énergies

Préparons l'arrivée de la fibre

D'ici 2025, tous les foyers de la commune pourront être raccordés à la fibre. Afin de préparer cette mise en place, deux paramètres sont importants :

L'adressage

Pour permettre à chaque résident de souscrire à la fibre, chaque logement a été identifié avec précision. Cette mise à jour de la Base d'Adresses Locales (BAL) avec la géolocalisation, a été faite et permettra, non seulement l'accès à la fibre, mais aussi une meilleure information pour les services de secours ou de livraison, notamment dans les hameaux. Lezay compte 1213 adresses, dont la moitié est répartie dans 67 hameaux.

Certaines anomalies ont pu être relevées et les propriétaires concernés (une vingtaine) se verront envoyer un arrêté de modification pour harmoniser leur numérotation par rapport au cadastre.

L'élagage

Une grande partie du réseau sera en filaire aérien. Les services de la commune et le Syndicat de Voirie entretiennent régulièrement les haies le long des voies communales par le passage du lamier.

L'entreprise AOP Technivert est mandatée par Gérédis pour réaliser des travaux d'élagage sur le réseau basse tension desservant notre

commune. Les techniciens sont susceptibles d'élaguer la végétation située sur des parcelles privées après en avoir informé les propriétaires, lorsque la ligne électrique est située sur le domaine public. Merci de leur réserver le meilleur accueil, sachant que cette intervention est en principe à la charge du propriétaire.

Brochure d'informations disponible en mairie ou auprès de Gérédis au 09 69 32 14 11.

Chacun peut se renseigner régulièrement sur son éligibilité à la fibre à l'adresse internet suivante :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Et libre à vous de choisir votre opérateur.

Signalement de fissures

Suite à une période de sécheresse, des fissures sur les murs des bâtiments peuvent apparaître. Celles-ci se caractérisent par leur forme en escalier. Ces fissures surviennent sur les sols argileux. Les dommages peuvent donc être conséquents. Avant la fin du mois de janvier, les personnes victimes de fissures lors de l'année précédente doivent le déclarer en mairie. Si la commune est ensuite concernée par un arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la mairie enverra la liste des habitations sinistrées à la Préfecture avec un dossier.

Lezay demain :

Point d'étape sur la stratégie de redynamisation du bourg

Depuis juillet 2021, la communauté de communes Mellois en Poitou et les communes de Lezay, Brioux, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais et Melle se sont engagées dans un programme accompagné par l'Etat intitulé « Petites Villes de Demain ». L'objectif du programme est de donner des moyens techniques et financiers aux collectivités pour élaborer une stratégie de revitalisation et un programme d'actions pour janvier 2023. Le pari est tenu puisque la signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec Madame la Préfète est d'ores et déjà fixée au 27 janvier prochain.

Pour Lezay, voici où nous en sommes :

- ▶ **Hiver et printemps 2022** : réflexions des élus et de la commission municipale « Petite ville de demain » sur le diagnostic communal et les enjeux prioritaires en matière de revitalisation.
- ▶ **Depuis juin 2022** : choix du bureau d'études Atelier URBA-NOVA pour accompagner les élus dans la définition d'une stratégie de redynamisation, en apportant un regard critique et objectif sur l'état des lieux et pour enrichir le projet grâce à une expertise en matière d'aménagement, de paysage et de commerce.
- ▶ **Une soirée d'ateliers participatifs a été proposée aux habitants le 5 octobre 2022**, pour réfléchir ensemble au centre-bourg de demain.

Ainsi, après une dizaine de réunions de la commission municipale, 3 réunions du comité de pilotage et 1 soirée avec les habitants, la stratégie de redynamisation avec une liste d'actions prioritaires ont été déterminées.

Les partenaires techniques et financiers du programme « Petites villes de demain » (Services de l'Etat, Département des Deux-Sèvres, Etablissement Public Foncier...), ont donné un avis favorable à ce travail lors d'une réunion en novembre, puis le conseil municipal l'a validé le 14 décembre dernier.

À présent, la réflexion passe à une étape plus concrète qui consiste à rédiger des fiches actions pour chacun des projets retenus. Cela va consister à décrire précisément la manière de conduire chaque projet, avec des croquis, une méthode, des estimations financières. En fonction des actions, les acteurs concernés seront associés à la mise au point de ces fiches : commerçants, associations, habitants...

Le calendrier des réunions de concertation sera connu en début d'année. La rédaction des différentes actions doit être terminée avant les vacances d'été, pour ensuite engager les phases de travaux prioritaires.



Écrire une stratégie de redynamisation ne consiste pas seulement à lister des actions ou des travaux à effectuer. Il s'agit plutôt de penser à la vision à moyen terme (environ 15 ans) pour le bourg. Pour cela, il faut s'interroger collectivement :

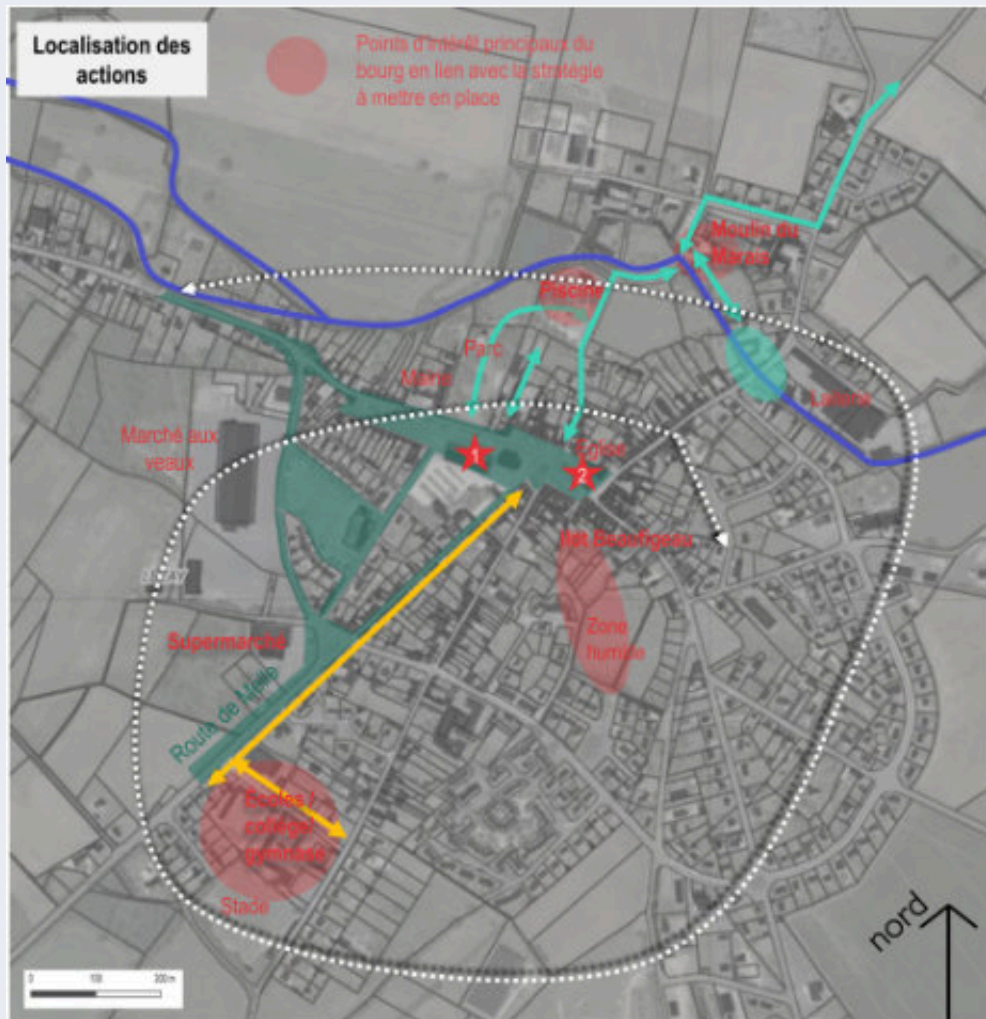
- ▶ De quoi avons-nous besoin pour que le bourg soit vivant et agréable pour les habitants de toutes les générations ?
- ▶ À quoi le bourg ressemblera-t-il demain si l'on veut s'adapter au changement climatique ?
- ▶ Quelle cohérence tous les projets ont-ils entre eux ?

À final, la stratégie, c'est comme un puzzle : chaque pièce n'a de sens que si elle participe à la composition de l'image finale (qu'on appelle ici le scénario de revitalisation).

Avant de travailler au détail des actions, nous avons donc écrit un scénario, une sorte de petite histoire sur Lezay demain, avec un fil conducteur, le lien avec le site de marais qui peut s'exprimer par : « Revenir aux sources », ou « Révéler l'eau et se réconcilier avec le Marais ». Ce fil conducteur servira à nous guider dans le choix des projets à long terme.

Le document complet est consultable à la mairie ou sur le site internet <https://www.mairie-lezay.fr/>

Voici un aperçu synthétique et cartographié du scénario de revitalisation :



● **Route et Rue de Melle (D14)**

Aménager pour faciliter mobilités douces, restructurer et réaménager le carrefour de l'Intermarché, traitements paysagers importants pour retrouver l'identité du marais

● **Place du « Parking »**

Questionner les usages et le devenir de cette dent creuse : espace vert (bois urbain), zone de construction pour de l'habitat (programme de petits logements), construction de bâtiments pour accueillir des services de santé?

● **Aménagement de l'entrée ouest**

Restructurer le carrefour ouest en donnant une meilleure visibilité vers le bourg historique
Réaménager la rue du Pré de l'Etang ainsi que les abords de la place du « Parking », en lien avec le site du marché aux veaux

● **Places du Champ de Foire, du Kiosque, de la Payse et du Marché**

Restructurer pour redécouper le secteur en espaces à échelle humaine, créer des ambiances spécifiques en lien avec l'identité du marais (plantations arbres et pieds de mur, place de l'eau et gestion du pluvial), requestionner les usages (organiser le stationnement pour une meilleure identification de l'offre et une bonne lecture des cheminements doux

● **Marchés**

Conforter le(s) marché(s) dans toutes ses dimensions (spatiales, temporelles, commerciales en fonction des nouveaux comportements d'achat..) en lien avec l'évolution des deux halles

● **Halles aux volailles**

Faire le point sur les usages pour demain, restructuration et réhabilitation des façades extérieures, remodelage des volumes pour alléger le gabarit

● **Halle alimentaire**

Faire le point sur les usages pour demain, restructuration et réhabilitation des façades extérieures ainsi que l'aménagement intérieur pour une occupation quotidienne mais flexible (commerces, artisanat, espace convivial, boutique recyclerie, tiers lieux ?..)

● **Ouverture du bourg vers le nord pour se reconnecter au Chaboussant**

Créer des liaisons piétonnes / ouverture de passages (près de la poste?) vers le marais et le Chaboussant, identifier les actions foncières à mener

Aménager la rue du Marais, rue du Grand Pré, révéler le circuit du Chaboussant au niveau de la Laiterie
Aménager le chemin le long de le Chaboussant vers le Moulin du Marais

Ouvrir le Parc (traitement ou suppression de la clôture ?) sur le bourg et la rue du Parc

● **Mise en valeur, découverte du bourg et identification du Marais**

Aménager un parcours de promenade reliant la centralité avec les différents quartiers du bourg en intégrant une liaison douce le long du Chaboussant, avec cheminement piéton, mobilier urbain et signalétique

● **Réflexions transversales thématiques non localisées**

Plan des déplacements en cœur de bourg / charte d'aménagement des espaces

Mise en place d'une politique d'amélioration de l'habitat notamment du logement locatif

Pour démarrer le travail d'approfondissement et de concertation à partir de janvier 2023, les actions suivantes ont été identifiées comme prioritaires :

- ▶ **Action 1** : Aménager la Route et la Rue de Melle pour favoriser les déplacements doux
- ▶ **Action 2** : Questionner le devenir (fonctionnalité et aspect) de la Halle aux volailles
- ▶ **Action 3** : Aménager le site de la Place du « Parking »
- ▶ **Action 4** : Restructurer, redonner une identité, redécouper les espaces des places du cœur de bourg. Pour cela, identifier les fonctionnalités des espaces publics pour leur affecter une identité appropriée (parking/ place villageoise...)
- ▶ **Action 5** : Conforter le marché dans toutes ses dimensions (spatiales, temporelles, commerciales en fonction des nouveaux comportements d'achat..) en lien avec l'évolution des deux halles
- ▶ **Action 6** : Questionner le devenir (fonctionnalité et aspect) de la Halle alimentaire
- ▶ **Action 7** : Permettre, accompagner la mise en place d'une offre en logement actuellement peu présente dans la commune par le biais notamment de la réhabilitation de bâtiments vacants ou dégradés.



Réservez vos semis de jachères de pied de mur



Pour embellir vos pieds de mur et concurrencer les mauvaises herbes, vous pouvez semer une jachère de pied de mur qui fleurira toute une partie de l'année. Il suffit d'appeler la mairie et d'indiquer la distance à semer, on vous préparera un sachet de graines.

Inventaire des mares de la commune

Les mares sont des zones humides de notre quotidien présentant un intérêt tout particulier pour une faune et une flore très spécifiques. Ce sont des éléments importants à prendre en compte pour la préservation de la biodiversité.

Depuis 2022, 20 ans après le premier projet picto-charentais, Deux-Sèvres Nature Environnement avec la Fédération Poitou-Charentes Nature relancent un inventaire des mares du territoire. Cet inventaire participatif auquel les Lezéens sont invités, a pour objectif de valoriser la biodiversité de ces milieux, créés le plus souvent par les agriculteurs dans un contexte bocager, et le plus souvent très riches en biodiversité.

L'objectif principal de ce programme est d'inventorier et caractériser les mares existantes maintenant sur notre territoire communal afin de voir leur évolution sur les 20 ans. Pour participer, rendez-vous sur le site Internet <https://www.dsne.org> rubrique « inventaire participatif des mares ».

Contact :

Marc Bruneau – 05 49 73 37 36
marc.bruneau@dsne.org

Balayage le long des propriétés privées

Les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile des piétons : balayage, tonte, entretien du fossé, entretien de leur haie, arrachage de plantes invasives (ambrosie...) et, le cas échéant, enlèvement de la neige, épandage de saumure ou de sel en cas de verglas.

Point sur les travaux du gymnase

La charpente est renforcée par l'intérieur et l'ossature de l'extension est réalisée ; la couverture est mise en place. Le bardage de l'ensemble se poursuit tout comme les travaux intérieurs au niveau de la grande salle avec la mise place du chauffage et le remplacement des luminaires par des éclairages LED.



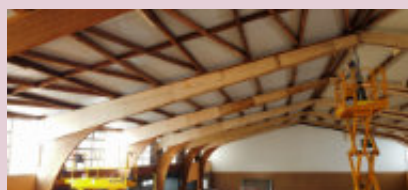
Dans la partie vestiaires, l'ensemble est revu en parallèle afin de se conformer aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite et afin de rajeunir l'ensemble.

Début 2023, les travaux de second œuvre dans les deux extensions et au niveau des tribunes vont se poursuivre.



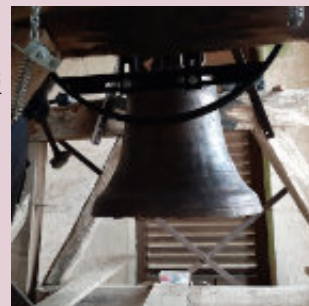
La partie d'accueil du public (tribune, entrée, sanitaire public) suivra.

La municipalité va faire en sorte d'ouvrir les locaux au plus vite, au moins pour permettre aux sportifs de s'entraîner. Les élus ont bien conscience de la gêne occasionnée pour l'ensemble des utilisateurs du gymnase mais cette amélioration du gymnase était nécessaire pour notre commune, encore plus aujourd'hui dans le contexte actuel.



Bénédiction de la cloche rénovée

Après avoir été enlevée de son beffroi le 21 juillet dernier pour réparation, la cloche de l'église Saint-Médard a repris place quatre mois et demi plus tard dans un beffroi rénové.



Cette cloche a été fabriquée en 1763 par le fondeur François Sirjean après un marché avec l'assemblée des paroissiens locaux. Créée semble-t-il pour le prieuré Saint-Médard, elle y restera jusqu'en 1828, date de construction de l'église actuelle. Après plus de 250 ans de bons et loyaux services, la cloche montrait des signes de faiblesse avec des petites fissures qui risquaient de contrarier sa résistance. C'est l'entreprise Bodet du Maine-et-Loire qui a assuré la dépose, la réparation et la réinstallation.

Avant qu'elle ne retrouve son emplacement, le curé **Armel de Sagazan** a béni la cloche en présence du maire Olivier Gayet lors d'une cérémonie réunissant une vingtaine de personnes.



En France, il existe environ 160 000 cloches, mais seules 8 000 sont antérieures à la Révolution française, ce qui leur donne une grande valeur patrimoniale. La cloche de Lezay est désormais protégée au titre des monuments historiques, parmi les objets mobiliers.

Lancement du déploiement des compteurs Linky GÉRÉDIS

Pour notre commune de Lezay, GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau prévoit un déploiement de 1245 compteurs Linky entre mai et juillet 2023.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur qui doit désormais être contrôlé tous les 10 ans et une modernisation du réseau public d'électricité pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose par un premier courrier de votre fournisseur d'énergie, puis un deuxième de GÉRÉDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose **PARERA**, missionnée par GÉRÉDIS.

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien en charge de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et vous remettra également une enveloppe incluant une enquête de satisfaction, des livrets d'information et la notice compteur.

Renseignements :
www.linkygeredis.fr
0 801 90 22 04 (numéro vert)
linky@geredis.fr



photo DR

Syndicat d'Eau de Lezay

6 rue de la Petite rivière 79120 Lezay
05 49 29 20 64, de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30

En cas d'urgence :
06 08 57 25 51 (24h/24)

Travaux de sectorisation et télésurveillance du réseau

Le Syndicat d'Eau de Lezay dispose d'un système de supervision et de télégestion permettant le suivi à distance des différents sites et la modification des consignes de fonctionnement des installations.

De plus, une quarantaine de débitmètres assure un suivi en permanence des débits circulants dans les différents secteurs du réseau et facilite le repérage rapide des fuites sur les canalisations.

Le syndicat a été retenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 10 débitmètres supplémentaires sur le réseau, pour un montant de travaux de 115 000 €, subventionnés à 70 %.

La plus grande partie de ces travaux (terrassement, modification des canalisations, pose des regards, des débitmètres et des armoires...) a été effectuée en régie, par les agents du Syndicat d'eau, sur les communes de Rom, Messé, Lezay et Sepvret. La partie télégestion/supervision a été confiée à l'entreprise Fournié et les travaux ont été achevés en octobre 2022.

Ces équipements vont permettre d'améliorer encore la réactivité dans la détection des fuites et le rendement du réseau de distribution d'eau potable.



photo DR

Changements des horaires de l'éclairage public

Afin de réaliser des économies d'énergie tout en préservant la sécurité dans le centre-bourg, le conseil municipal a décidé d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public du 1^{er} mai au 1^{er} septembre chaque année. Le reste de l'année, l'allumage démarrera à 6h30 le matin et s'éteindra à 22h. Entre 6h30 et 22h, des capteurs de luminosité permettent l'extinction le matin et l'allumage le soir de l'ensemble du réseau, automatiquement.

Tarifs de l'eau potable 2023

Compte tenu de l'inflation et notamment du coût de l'électricité et pour permettre de poursuivre les investissements, le conseil syndical a adopté, à l'unanimité, lors de sa réunion du 07/11/2022, les nouveaux tarifs de l'eau pour 2023.

Le montant de l'abonnement passe de 62 à 66 € par an, et le prix du m³ d'eau passe de 1,42 à 1,46 € par m³. Le montant de la redevance d'eau perçue par le syndicat pour une consommation de 120 m³ par an passe donc de 232,40 à 241,20 € HT.

En ajoutant les redevances de l'Agence de l'eau et la TVA, le coût global annuel de la facture d'eau augmente de 9,29 € TTC et se monte à 292,45 € pour 120 m³, soit un coût de 0,00244 € par litre d'eau. Ceci représente ainsi une hausse de 3,3 % de la facture annuelle. Cette augmentation est la plus faible votée sur le département par les services d'eau, la plupart des augmentations du tarif de l'eau se situant entre 5 % et 20 %.

Deux centenaires à l'EHPAD Fondation Dussouil en 2022

M^{me} Paulette Moreau est née le 21 mai 1922. Elle a exercé le métier de couturière pendant de longues années et la pratique encore aujourd'hui avec plaisir au sein de l'établissement. Après avoir habité Chey, elle est venue s'installer sur Lezay en 1999. Elle réside à la Fondation Dussouil depuis le 9 octobre 2015, où elle passe ses journées à faire de la couture et à échanger avec ses voisins.

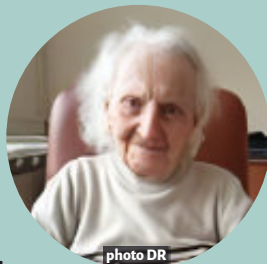


photo DR



photo DR

M^{me} Marcelle Grandguillotte est née le 5 décembre 1922. Elle a exercé le métier de couturière à Paris où elle a travaillé à la maison Jean Patou et a confectionné des robes de petites princesses. Elle réside à la Fondation Dussouil depuis le 23 décembre 2019.

Quatre jeunes volontaires en service civique au CIAS

Depuis octobre 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accueille quatre jeunes volontaires en service civique. Ils fonctionnent en binôme : Julien et Inès interviennent sur l'EHPAD tandis que Lisa et Audrey se concentrent sur des interventions à domicile auprès des bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile (SAAD).

Leurs missions au sein des services sont :

- ▶ Lutter contre l'isolement des personnes âgées à domicile et en établissement.
- ▶ Aider à mieux vieillir, être utile aux autres et à soi.
- ▶ Découvrir des métiers du grand âge et de l'autonomie, prévenir la dépendance.
- ▶ Renforcer les liens sociaux inter-générationnels.



photo DR

En route vers l'école maternelle

L'instruction des enfants dès 3 ans est désormais obligatoire. L'école maternelle du Parc, dirigée par Valérie Souchard, compte trois classes et accueille les enfants de la Toute Petite Section à la Grande Section. Afin de déterminer les effectifs pour la rentrée prochaine, les familles ayant des enfants nés en 2020 sont invitées à contacter sans tarder la mairie. Les inscriptions se feront en mairie sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'un numéro de téléphone.

Pour les futurs élèves de petite section, une période de découverte de l'école maternelle, nommée « Passerelle » est organisée au premier semestre 2023. Les enfants gardés par des assistantes maternelles participent également à la Passerelle en collaboration avec l'animatrice du RAM/Réseau Petite Enfance.

Plus d'informations et inscription auprès de l'école : 05 49 29 41 03 ou 09 63 43 62 82.



- ▶ Animer des activités individuelles et collectives.
- ▶ Effectuer des visites de convivialité auprès des personnes âgées avec joie et bonne humeur pour recréer du lien social.
- ▶ Accompagner au numérique.

Repas festif ou brioche pour les aînés

Samedi 21 janvier, le CCAS de Lezay propose aux Lezéens de plus de 65 ans et leur conjoint de choisir entre la participation au repas festif des aînés à la salle des fêtes (à partir de 12h) ou la distribution d'une brioche et son pétillant de pommes (à récupérer entre 9h30 et 11h30). Inscription en mairie avant le 7 janvier. Un courrier avec coupon a été distribué dans toutes les boîtes à lettres.

Un nouveau dispositif expérimental d'Aide à l'investissement immobilier agricole



Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie économique et touristique de Mellois en Poitou, les enjeux agricoles et alimentaires ont été identifiés comme un axe de travail prioritaire avec la volonté de valoriser la production locale, créatrice de valeur ajoutée sur les exploitations.

Le 21 novembre 2022, la communauté de communes a adopté un dispositif d'aide financière, à titre expérimental pour 2022 et 2023, doté d'une enveloppe de 50 000 €.

L'objectif est d'apporter un soutien au développement des productions locales engagées dans des circuits de proximité (restauration hors domicile, distributeurs locaux, vente directe ...) tout en favorisant l'installation des jeunes agriculteurs et des nouveaux installés.

Pourront bénéficier d'une subvention de 30 %, les projets de travaux immobiliers et équipement à vocation agricole qui favoriseront le développement de l'activité en circuits locaux. Les dossiers concernant des productions biologiques ou à Haute Valeur Environnementale pourront bénéficier d'une bonification de 10 %. Le montant éligible est plafonné à 30 000 € HT.

Les dossiers doivent être déposés auprès de la communauté de communes Mellois en Poitou avant le 28 février 2023.

Renseignements : Anne Claire Augereau - Tél : 05 49 29 22 97 attractivite@melloisenpoitou.fr

Le règlement de l'Appel à projets et le formulaire de demande sont disponibles sur le site de Mellois en Poitou : <https://www.melloisenpoitou.fr> en cliquant sur « Je suis un professionnel » puis « Économie et tourisme » et « Actualités »

Nouvelle activité économique... et artistique

Quentin Valentin, artisan-créateur verrier occupe depuis mi-décembre le local situé au 2 rue du Temple (derrière Mistral Coiffure). Vous pouvez y trouver ses créations en verre modelé au chalumeau ainsi que son atelier.

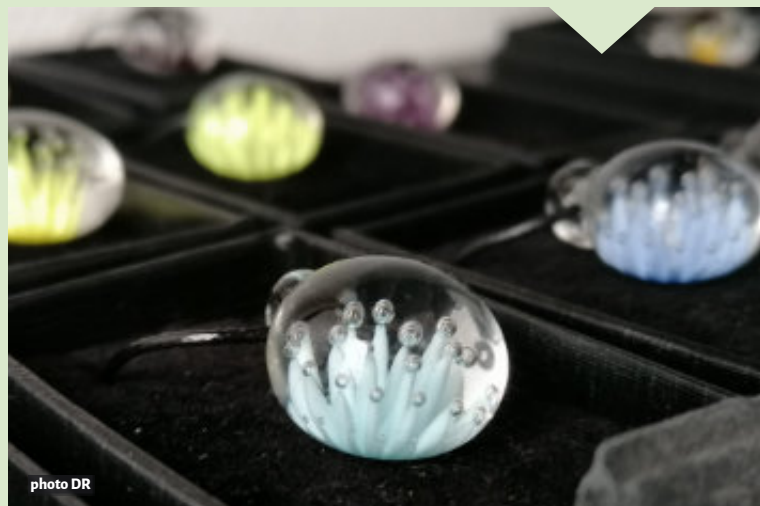


photo DR

Vestiaire du CCAS

Vêtements femmes, hommes et enfants, pour un usage familial. Gratuit.

Tous les premiers jeudis du mois, de 14h à 16h, à l'Imprimerie, 10 rue Saint-Nicolas : 2 février, 2 mars et 6 avril.

Restos du Cœur

Les Restos du Cœur sont **ouverts tous les mercredis de 10h à 11h, 10 rue Saint-Nicolas.**

« Le Relais », Association Épicerie Sociale du Pays Mellois

L'épicerie sociale du Pays Mellois « Le Relais » est ouverte à Lezay les mardis des semaines impaires de 14h à 16h, 10 rue Saint-Nicolas. Ouverte sur prescription.

Contacts : 07 65 16 13 43 (coordinatrice) ou au 07 71 00 35 63 (animatrice) - epiceriesocialedupaysmellois@wanadoo.fr



photo DR

Médiathèque

Catalogue en ligne

Grâce au catalogue en ligne de la médiathèque, www.mediathèque-lezay.fr vous pouvez, de chez-vous, trouver toutes les informations pratiques (adresses, horaires, tarifs) mais aussi rechercher des documents, découvrir les dernières nouveautés et réserver.

À partir du 1^{er} janvier 2023, **2 nouveaux services numériques gratuits** pour les abonnés des bibliothèques et médiathèques des Deux-Sèvres :

- ▶ Des milliers de films, documentaires et séries TV à visionner en streaming ou en téléchargement.
- ▶ Des centaines de contenus ludo-éducatifs, adaptés aux 3-12 ans, pour jouer, créer, écouter ou lire, des livres numériques ou encore des courts films d'animation à regarder.

Renseignements et aide pour vous créer un compte auprès de votre bibliothécaire !



Les prochains rendez-vous de la médiathèque :

- ▶ **La ronde des histoires**, pour les moins de 3 ans. Mercredis 18 janvier, 22 février et 22 mars, à 10h30
- ▶ Le prochain **rendez-vous des lecteurs** est prévu pour le 22 février à 15h30. Venez échanger sur vos dernières lectures autour d'un thé ou d'un café !

Expo-photos « Libellules et Demoiselles » de Christiane Anderson

Observer les libellules et les demoiselles au bord des cours d'eau, des étangs ou des mares entraîne inévitablement l'envie de figer leurs beautés. La proxiphotographie se prête bien à l'exercice. Avec des capacités de vol et une acuité visuelle hors norme, ces insectes, qui ont été parmi les premiers à s'installer le long des berges il y a des millions d'années, sont fascinants. Mais une approche délicate, un peu de patience, une petite dose de ténacité et un téléobjectif macro, suffisent pour les approcher suffisamment pour obtenir quelques images, sans les déranger. On ne se lasse plus, dès lors, de les détailler et surtout profiter de leurs couleurs et chatoyements dans la lumière. Surtout qu'en Deux-Sèvres il y a de quoi faire puisqu'il y a près d'une soixantaine d'espèces différentes (sur une centaine en France) d'odonates, répartis en deux sous-ordres : anisoptères ou libellules d'une part et zygoptères ou demoiselles d'autre part.



Christiane Anderson, photographe amateur, s'est donc laissée piéger par cet insecte aux multiples facettes.

Du 4 mars au 29 avril 2023, visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Le Moulin du Marais, Pôle culturel régional des arts de la parole et des écritures contemporaines

Programme complet disponible auprès de l'**Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes**, 2 rue du Grand Pré, Lezay, 05 49 07 97 78



JANVIER

- ▶ **Passes-moi le texte** – Médiation théâtre – C^{ie} Studio Monstre - 2 au 5 janvier
- ▶ **Pani, glace à l'Ø** – Théâtre, dès 4 ans - Cie de la Trace – résidence du 16 au 20 janvier – présentation aux scolaires les 19 et 20 janvier.
- ▶ **Mēhmān – Concert dessiné** – Ar'khan – résidence du 18 au 20 janvier
- ▶ **Mohamed Guellati** – résidence d'écriture du 23 au 27 janvier
- ▶ **Écriture nomade animée par Ô bec!** - Formation – 28 et 29 janvier ou 25 et 26 février 2023
- ▶ **La Grenouille à Grande Bouche** – consortium Cooperative, PPP – Paroles Photos Paysages – résidence d'écriture du 30 janvier au 3 février

FÉVRIER

- ▶ **Ô Bec!**, L'arbre bleu – enregistrement CD des musiques du spectacle - du 6 au 12 février
- ▶ **Le berger des sons** – résidence du 6 au 9 février
- ▶ **C^{ie} Genetta Genetta**, Pot – résidence du 13 au au 17 février
- ▶ **PEAC** – Écriture dramatique ados et mise en scène – résidence du 20 au 23 février

MARS

- ▶ **La petite chartreuse** – Titus et Fred Devault – résidence du 1^{er} et 2 mars
- ▶ **Le chat perplexé** – Spectacle jeune public – résidence 6 au 11 mars

- ▶ **Yellow Bounce** – Songs of Bechet (& more) – résidence du 13 au 17 mars. Présentation publique le jeudi 16 mars à 19 h.
- ▶ **L'école noire** – formation chant trad « Beline » – du 19 au samedi 25 mars. Présentation publique prévue (date non calée).
- ▶ **Martin Bellemare** – ateliers d'écriture de contes courts – 27 au 31 mars
- ▶ **La carte des routes et des royaumes** – Rouge Cheyenne – résidence du 27 mars au 1er avril
- ▶ **Le théâtre ça se lit aussi** – Gwendoline Soublin – médiation, Hors les murs – du 27 au 31 mars

Théâtre

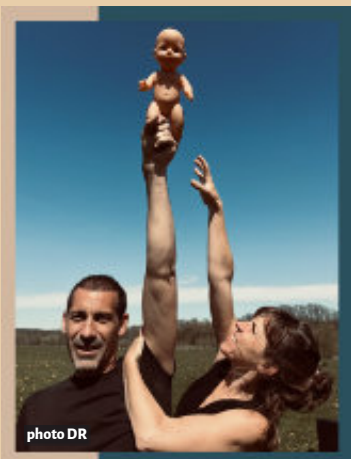
- ▶ **Naître - Groupe d'Intervention Vocal Basic**

Vendredi 24 février à 20h30 / Salle R. Minot à Lezay

Barbara et Stéphane se sont rencontrés dans une école de comédiens, ils ont créé des spectacles tout en se racontant leur vie. Elle a eu deux enfants et lui a raconté son intimité de mère, lui n'en a toujours pas et ça lui pose question... Ils embarquent le public dans un bout de leur vie.

Avec Barbara Drouinaud Bobineau, Stéphane Baup Danty Lucq (jeu), Julien Lot (musique).

Théâtre tout public – 1h10 - accueilli dans le cadre de Scènes Nomades avec le comité des fêtes de Lezay



Concert Gospel au profit du Comité de Jumelage

Concert de gospel par la chorale Gospel'ère de Poitiers, dirigée par Ry David. Dimanche 26 février à 15h à la salle des fêtes.

Organisé par le Comité de Jumelage du Lezéen, section Togo.

Adultes : 8 €; moins de 12 ans : 4 €

Union Départementale des Combattants Républicains (UDCR) de Lezay

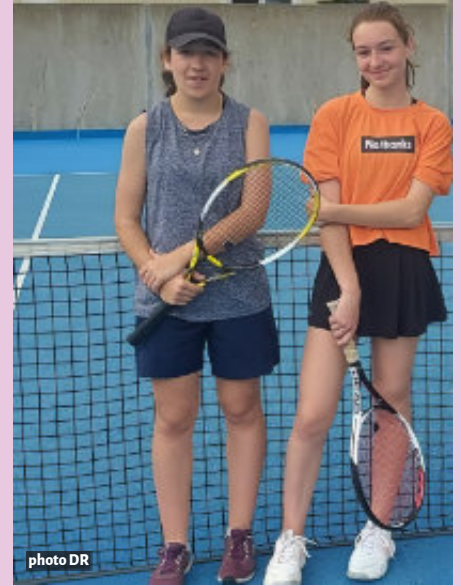


L'association des anciens combattants de Lezay a un nouveau président en la personne d'Édouard Savariau. Elle ouvre désormais ses portes à ceux qui ont fait leur service national sous le drapeau français au titre de l'armée de terre, de l'air, de la marine et de la gendarmerie. L'association recherche également des porte-drapeaux motivés et sérieux. Les jeunes dès 16 ans sont les bienvenus. Différents rendez-vous sont organisés tout au long de l'année : repas, visites, sorties, cérémonies...

Contact et adhésion auprès de Maryline Girard, 14 Puylimousin 79120 Lezay

Tennis Club

Belle performance de l'équipe des +55 ans avec Jean, Philippe et Christophe, qui finit première en départemental et va faire les poules finales en régional. Félicitations aussi à l'équipe des filles 15/18 ans avec Céline et Giulia, championne départementale en 1ère division (photo).



Le championnat Séniors a débuté en novembre et ce jusqu'à fin février avec deux équipes masculines : l'équipe 1 en 3^e division joue le maintien et l'équipe 2 en 6^e division vise la montée avec actuellement trois victoires.

Les cours de tennis continuent le mercredi dans la salle des fêtes de Lezay et non pas au tennis club de Melle avec 3 groupes de 6/7 enfants mini tennis, initiation et perfectionnement et le samedi matin, entraînements d'un groupe de 13 à 21 ans à Lezay ou Sauzé en cas de mauvais temps. Merci au club de Sauzé qui met à disposition du club le créneau du samedi matin jusqu'à fin février.

Union Sportive Lezay

Les équipes juniors poursuivent leur progression dans une bonne ambiance. Les effectifs jeunes sont en augmentation. Début décembre, les équipes seniors étaient classées comme suit dans leur poule respective : 8^e pour la D3, 3^e pour la D4, 7^e pour la D5. ▶

À noter que l'équipe fanion est toujours en course pour la Coupe des Deux-Sèvres... L'US Lezay a une pensée pour son arbitre officiel Sylvain Monnet qui est blessé et ne peut malheureusement pas arbitrer en ce moment. Prompt rétablissement à lui !

Fin novembre, le spectacle de la Compagnie Péricard sur Céline Dion et Jean-Jacques Goldman a eu un gros succès avec près de 430 spectateurs.

Le tournoi jeunes qui réunit près de 450 enfants sur le week-end chaque année aura lieu les 27 et 28 mai 2023.

L'US Lezay remercie chaleureusement l'ensemble de la municipalité et les agents communaux pour leur soutien et tout le travail au stade, ainsi que ses sponsors, ses supporters, ses licenciés et les nombreux bénévoles qui gravitent tous les week-ends autour du stade.

La Bécane romaine

C'est sous une météo plutôt clémente pour un 23 Octobre que le club de la Bécane Romaine a accueilli les quelques 300 sportifs du dimanche matin. Vététistes, marcheurs et cyclotouristes se sont retrouvés au GAEC de la Toisonnaise à St Vincent pour le traditionnel ravitaillement de mi parcours. L'occasion était donnée pour ceux et celles qui ne connaissaient pas la traite automatique des vaches, de découvrir les salles robotisées. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette matinée sportive. La Bécane romaine se prépare pour la saison 2023 avec l'organisation prévue en avril d'une bourse aux vélos.

Rando Lezay

Un nouveau créneau de randonnée pédestre de 6-7 km à allure modérée est proposé depuis début janvier le jeudi après-midi. Rendez-vous à 14h sur le parking devant Brico-Lezay. Les deux autres créneaux sont maintenus : lundi matin et samedi après-midi.

Contact : Brigitte Proust
au 06 13 92 61 32 ou 05 49 29 47 66.

Moto Club du Loup-Garou

En 2022, le Moto Club du Loup-Garou a obtenu de bons résultats au championnat de ligue Nouvelle-Aquitaine de Trial. En effet trois titres de champions de ligue, autant de vice champions et deux 3^e places ont été remportés par les pilotes du moto club lezéen.



Rare club de la région à être tourné vers l'éducatif, c'est principalement dans les catégories de jeunes que ces performances ont été atteintes.

Avec des ambitions encore plus fortes pour 2023, les pilotes, dès 6 ans, continuent de s'entraîner et s'amuser tous les mercredis au Loup-Garou.

Les Pétanqueurs de la Dive

Le club de pétanque de Lezay est composé de 77 licenciés dont 16 féminines et 7 jeunes en catégorie minime, cadet ou junior, plus 15 adhérents, et dispose d'un terrain extérieur à côté de la piscine et d'un boudrome couvert sous les halles aux volailles pour s'entraîner.

Plusieurs bons résultats ont encore été obtenus cette année :

- ▶ La doublette vétérans composée de Serge Labonne et Serge Sabourin a été sacrée championne départementale en avril.

- ▶ **Shayna Hebster**, associée à deux joueurs de St Maixent, s'est qualifiée pour le championnat de France en catégorie minime en août.

- ▶ Le 29 septembre 2022 avaient lieu les 1/2 finales et finales de la coupe vétérans des Deux-Sèvres sur le terrain du comité à Monplaisir. Deux équipes lezéennes de 1^e division étaient qualifiées, ayant terminé premières de leur poule. L'équipe du capitaine Patrick Longeau a terminé 4^e tandis que l'équipe de Noël Manganneau remportait pour la 4^e fois le titre de champion de la Coupe des Deux-Sèvres.

- ▶ En championnat des clubs, l'équipe féminine se maintient en 1^e division.

- ▶ En championnat des clubs régionaux, l'équipe des vétérans était qualifiée pour la phase finale de la grande région à Périgueux le 13 et 14 septembre 2022 et a terminé 5^e.

- ▶ En championnat des clubs régionaux séniors, l'équipe a terminé 6^e à Brive le 26 et 27 novembre.

Les travaux d'extension de la cabane du terrain extérieur, financés par la municipalité et effectués par les bénévoles du club sont en cours de réalisation. Les graviers du boudrome couvert ont été changés afin d'apporter plus de luminosité et de pouvoir faire des économies d'énergie. Le club organise plusieurs concours toute l'année.

De droite à Gauche :
Michèle Perrot, Serge Sabourin,
Pierrette Boisseau, Lionel Moreau,
Francky Renoux, André Primault,
Serge Labonne, Jean-Michel Lagrède,
Noël Manganneau, Pascal Albert.



Ca s'est passé à Lezay cet automne !



photo DR

Shayna Hebster



photo DR

Travaux d'extension de la cabane



photo Ch.Magnain

Spectacle du Cabaret Saint Sabastian,
29 octobre



Inauguration du Verger partagé
au Moulin du Marais, 12 octobre



Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918



photo Ch.Magnain

Remise des diplômes du brevet
au Collège Jean Monnet, 10 novembre



La troupe de théâtre de Lezay a joué
deux pièces « Les Besots »
ainsi que « Vendredi 13 »
en novembre et décembre



photo Léandre Juton-Milcent

Spectacle L'Arbre bleu par Ô Bec,
25 novembre



Festival des Mots à mon Moulin
Premier festival au fil de l'eau pour
réchauffer les petites oreilles au
Moulin du Marais du 3 au 9 décembre.

LA MAIRIE RELAYE VOS INFORMATIONS !

Vous organisez une manifestation sur Lezay ? Vous créez ou modifiez votre activité et souhaitez en informer tous les Lezéens ?

Pensez à transmettre vos informations à la mairie pour qu'elles soient diffusées sur nos supports :

- ▶ le **P'tit Bulletin du Lezéen** trimestriel. Prochaine édition **Printemps à paraître début avril 2023** (envoyez vos infos avant le **5 mars**)
- ▶ l'application **Citykomi**,
- ▶ la **page Facebook** de la commune « *Vivre à Lezay* ».

Nous relayons toutes les manifestations et événements sur la commune dont nous avons connaissance.

Notez l'adresse mail pour nous envoyer toutes vos informations à relayer :

communication@mairie-lezay.fr

JANVIER

Mardi 17 janvier, 20h30

Salle Robert Minot

Cinéma « Une belle course », de Christian Carion



Mercredi 18 janvier, 10h30

Médiathèque La ronde des histoires (0-3 ans)

Jeudi 19 janvier, 18h

Salle des fêtes Conseil communautaire Mellois en Poitou

Samedi 21 janvier 9h30 à 11h30

Salle des fêtes distribution des brioches pour les aînés, organisée par le CCAS

Samedi 21 janvier, 12h

Salle des fêtes repas festif pour les aînés, organisé par le CCAS

Samedi 21 janvier, 20h

Gymnase de Celles-sur-Belle Handball N3 Fém. Lezay / Eyzines HBC

Dimanche 22 janvier

Salle des fêtes Concours poker

Samedi 28 janvier, 21h

Gymnase de Celles-sur-Belle Handball N3 Fém. Lezay / Périgueux

Mardi 31 janvier, 20h30

Salle Robert Minot

Cinéma « Le petit piaf », de Gérard Jugnot



FÉVRIER

Samedi 11 février

Salle des fêtes Choucroute D4B

Dimanche 12 février

Salle des fêtes Loto, organisé par le comité d'animation de Lezay

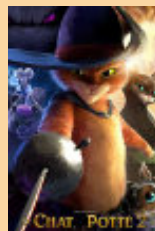
Dimanche 12 février, 16h

Gymnase de Celles-sur-Belle Handball N3 Masc. Lezay-Celles / CAPO Limoges

Mardi 14 février, 17h

Salle Robert Minot

Cinéma « Le Chat Potté 2 », de Januel P. Mercado



Mardi 14 février, 20h30

Salle Robert Minot

Cinéma « Chœur de rockers », de Ida Techer et Luc Bricault



Vendredi 17 février, 16h-19h

Salle des fêtes Don du sang

Dimanche 19 février

Salle des fêtes Thé dansant, organisé par Miroir 2000

Mercredi 22 février, 10h30

Médiathèque La ronde des histoires (0-3 ans)

Mercredi 22 février, 15h30

Médiathèque Rendez-vous des lecteurs

Vendredi 24 février, 20h30

Salle Robert Minot Théâtre « Naître », organisé dans le cadre de Scènes Nomades

Dimanche 26 février, 15h

Salle des fêtes Concert Gospel, organisé par le Comité de Jumelage, section Togo.

Dimanche 26 février, 16h

Gymnase de Celles-sur-Belle Handball N3 Fém. Lezay / Aunis LR Périgny

Mardi 28 février, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma

MARS

Dimanche 5 mars

Salle des fêtes Loto, organisé par les anciens combattants

Dimanche 12 mars

Salle des fêtes Loto, organisé par Graine d'Extra-Petits-Terrestres

Mardi 14 mars, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma

Jeudi 16 mars, 19h

Moulin du Marais Yellow Bounce, Songs of Bechet (& more), avec l'URFR

Jeudi 16 et vendredi 17 mars

Foirail Concours bovin, organisé par FestivAgri

Dimanche 19 mars

Salle des fêtes Spectacle C^{ie} Péricard, organisé par l'USLezay

Mercredi 22 mars, 10h30

Médiathèque La ronde des histoires (0-3 ans)

Dimanche 26 mars

Salle des fêtes Loto, organisé par l'APE

Mardi 28 mars, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma

Vendredi 31 mars, 18h

Salle des fêtes Spectacle école élémentaire avec les « Recycleurs de son »

Retrouvez tous les événements du Pays Mellois sur l'agenda en ligne de l'Office du Tourisme :

<https://decouvertes.paysmellois.org/agenda>



NE MANQUEZ AUCUNE INFO !

Abonnez-vous gratuitement à Citykomi et recevez des notifications sur votre téléphone. Pensez à remercier les annonces qui vous intéressent le plus !

